

 TARIFS EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT COLLECTIF et NON COLLECTIF DESIGNATION DE LA NATURE DE LA PRESTATION	Prix unitaire € HT au 01/01/2020	Précisions
Eau potable		
Prestations liées au service à l'utilisateur		
Frais d'accès au service	31.80	
Ouverture ou fermeture d'un branchement ou de compteur (scellé, etc)	53.00	
Indemnité pour course vaine (absence de l'utilisateur au rendez-vous sans qu'il en informe le service au moins 2 heures avant le début de la plage horaire)	45.00	
Pénalité pour intervention illicite sur le système de comptage par l'abonné (retournement, bris des scellés, by-pass, etc)	125.00	
Relevé visuel supplémentaire à la demande expresse d'un usager ou pour usager ayant refusé le télérelevé	20.00	
Pénalités pour retard de paiement "lettre simple" - deuxième relance	13.60	
Pénalités pour retard de paiement "lettre recommandée"	18.10	
Frais d'impayés (TIP, chèque, prélèvement)	10.00	
Frais de déplacement pour encaissement par agent chez l'utilisateur	28.00	Acceptation écrite préalable de l'abonné nécessaire
Duplicata de facture papier	10.00	
Acompte sur travaux de branchement neuf	50%	
Ensemble mobile de comptage et de disconnection		
Location à la journée - Forfait journalier pour les 10 premier jours	4.00	
Location à la journée - Forfait journalier au-delà des dix premiers jours	1.65	
Location annuelle y compris deux vérifications du disconnecteur	350.00	
Mesure de pression effectuée à la demande d'un abonné (sauf si le résultat montre une non-conformité de la pression chez l'abonné vis-à-vis du code de la santé publique, du fait du service)	55.00	Acceptation écrite préalable de l'abonné nécessaire
Pose et dépose d'un compteur		
Pour un compteur 15 à 40 mm	60.45	
Pour un compteur 50 à 100 mm	255.85	
Pour un compteur > 100 mm	590.00	
Remplacement de compteur gelé suite à un défaut de surveillance de l'utilisateur ou détérioré du fait de l'utilisateur		
Pour un compteur 15 à 40 mm	134.55	
Pour un compteur 50 à 100 mm	341.93	
Pour un compteur > 100 mm	743.00	
Vérification d'un branchement		
Vérification et entretien d'un branchement à la demande expresse d'un abonné, et contrôle du débit, avec fourniture d'un rapport	94.28	Acceptation écrite préalable de l'abonné nécessaire
Autres interventions sur site		
Par heure sur site hors cas ci-dessous	37.00	Acceptation écrite préalable de l'abonné nécessaire
par heure sur site dimanche et jours fériés	74.00	
par heure sur site de nuit entre 22 h et 6 h	55.50	
Dépannage sous deux heures des équipements du dispositif de comptage, suite à un dommage causé par l'abonné		
Par heure sur site hors cas ci-dessous	37.00	Acceptation écrite préalable de l'abonné nécessaire
par heure sur site dimanche et jours fériés	74.00	
par heure sur site de nuit entre 22 h et 6 h	55.50	
Frais de vérification de compteur à la demande du client avec compteur pilote ou une jauge calibrée		
Frais de vérification de compteur à la demande du client avec compteur pilote ou une jauge calibrée		
Pour un compteur 15 à 40 mm	94.28	Acceptation préalable de l'abonné nécessaire - Les coûts ne sont mis à la charge de l'utilisateur que si le compteur est conforme à la législation
Pour un compteur 50 à 100 mm	170.00	
Pour un compteur > 100 mm	220.00	
Frais d'étalonnage sur banc d'essai de compteur à la demande du client		
Pour un compteur 15 à 40 mm	195.00	Acceptation préalable de l'abonné nécessaire - Les coûts ne sont mis à la charge de l'utilisateur que si le compteur est conforme à la législation
Pour un compteur 50 à 100 mm	795.00	
Pour un compteur > 100 mm	1,250.00	
Individualisation des contrats de fourniture d'eau		
Vérification d'étude d'individualisation de logements collectifs - Immeuble neuf	Gratuit	
Etude d'individualisation de logements collectifs - Immeuble existant	Gratuit	
Pose de compteur dans le cadre d'une individualisation	50.00	
Assainissement Collectif		
Contrôle de conformité après branchements neufs	Gratuit	
Contre-visite suite à la mise en conformité du raccordement	52.00	
Contrôle de raccordement à la demande d'un tiers privé	116.00	
Indemnité pour course vaine (absence de l'utilisateur au rendez-vous sans qu'il en informe le service au moins deux heures avant le début de la plage horaire)	45.22	
Désobstruction de branchement facturé à l'utilisateur lorsque l'intervention du Délégué est consécutive à une négligence ou d'une maladresse de sa part	120.00	
Assainissement Non Collectif		
Contrôle de conception et d'implantation d'un dispositif neuf ou à réhabiliter	27.40	
Contrôle de bonne exécution des travaux (visites intermédiaires et de fin de travaux comprises)	54.80	
Etablissement d'un certificat d'urbanisme (avant vente etc...)	60.00	
Contrôle de diagnostif d'un dispositif	189.00	
Contrôle périodique de bon fonctionnement	49.50	
Indemnité pour course vaine (absence de l'utilisateur au rendez-vous sans qu'il en informe le service au moins deux heures avant le début de la plage horaire)	45.22	

Les prix ci-dessus sont révisés annuellement au 1er janvier, à compter du 1er janvier 2021, selon les formules de révision des tarifs prévues aux contrats de délégation de l'eau et de l'assainissement.